

Je soussigné Joseph Cambournai propriétaire dequarant
a mûraron commune de vives déclare devoir a M^{re}
la goudalie demeurant a la goudalie commune de murât
la somme de breire cent soixante livres et la quantité
de vingt sacs bled seigle mesure de laquiolle fer et
de fluetle, trois cent bottes de paille, trente cinq
quintaux foin, neuf livres argent, et finalement
cent soixante breire francs argent provenant le
tout du prix de ferme des deux dernières années
du bail que nous avons réduit entre nous en
numéraire, ou de Restes de cheplet ou de l'inscutable
en foin et paille, ou Reparations, lesquelles sommes
je promets payer aud la goudalie par son acte.
breire cent soixante livres par tout le mois de juin
prochain s.f., le bled paille et foin je mobilise
les remettre en nature de jour en jour et les porter
dans son domaine de fiserac. mobilise enfin payer
également de jour en jour en cabans ou numéraire
lesd deux sommes de neuf livres du coté et celle de
cent soixante breire livres, et de payer lesd deures
au plus haut prix a défaut de blenise, au moyen
de quoy je demeurerai quitte du prix de ferme desd deux
dernières années du bail avec Labarthe noir, de toute
Reduction d'inscutable Reparations et autres deficit d'ailleurs
sous la Reserve de labournement des bleds a la fluetle
prochaine que je promets rendre conformément a nos
conventions, et pour Reserve enfin de nous faire

Raison du  rien à ferme de la première année
de jouissance conformément à la quittance qui m'en
a fourni centimes le citoyen calfat et aux lois relatives
aux baux à ferme, qui nous servent pour les yeux
dans ce moment. fait à serres le 7 germinal an six
de la république française Cambourne
opposant ce des

rien à compte du billat si dernier trois
cent, pour en en faire deux cent
quarante pour en en faire deux cent
plus, deux cent, soixante quatre pour
pour la valeur d'un anneau plus, en
argent quarante huit pour plus aussi
en argent trois cent pour soixant
en tout la somme de mille cent, et
cinquante deux pour calfat

Alfred de la Roche
Conte Cambourne